

Compte-rendu des CAP Locales du 6 novembre 2008.

CAP de B : Affectation des Listes d'Aptitude à contrôleur au 1^{er} décembre 2008 et mouvements de mutations à la même date.

CAP de C : Mouvements de mutations au 1^{er} décembre 2008.

Les CAP Locales ont été réunies pour affecter les 7 agents du département promus cette année contrôleurs par liste d'aptitude et pour examiner les possibilités mutations. Les collègues qui veulent changer de postes espéraient beaucoup de ces CAP, le prochain mouvement de mutations n'intervenant qu'au 1^{er} avril 2009. Pour un mouvement qui est réalisé hors des périodes habituelles et sans arrivées, donc à la seule faveur des nominations à contrôleur, le nombre de mutations satisfaites au 1^{er} décembre est finalement important et les tableaux des demandes sont

désormais fortement réduits. Ce constat global a amené les élus de la CGT à émettre un avis favorable en B comme en C. Ils ne perdent pas de vue qu'il reste à répondre rapidement à quelques cas d'urgence signalés et que le fonctionnement de certains postes demeure particulièrement difficile avec la politique de sous emploi qui est conduite. Sur ce point, nous aurons davantage l'occasion de manifester notre désaccord avec l'examen de la situation des effectifs consécutive aux résultats de l'ORE.

CAP Locale des Contrôleurs/Contrôleurs Principaux

1/ Lors de cette CAP, les **affectations suivantes des 7 collègues promus contrôleurs** ont été prononcées :

Nom (par rang de classement) :	Poste actuel :	Affectation au 01/12/08 :
FILIATREAU Carlos	St Etienne de B.	St Etienne de B. (CTP)
HIRIGOYEN Maïté	Hasparren	St Jean P de Port (CTP)
BEJON Michel	Oloron	Bedous
PEDEGERT Joëlle	Bassin de Lacq	Arzacq
FIGONI Françoise	Bayonne Municipale	Bayonne CH (CTP)
NOY LAURENT Colette	Bayonne CH	Bayonne (CTP)
MAURY Françoise	TG Pau	Pau CH (CTP)

(CTP)= sur un emploi en compensation de temps partiel

2/ A partir de ces affectations et sous réserve d'acceptation des intéressés, sont proposés les mouvements de mutations suivants, à la même date, parmi les contrôleurs et Contrôleurs Principaux :

Nom:	Vient de :	Affecté(e) au 01/12/08 :	Observations :
GUITTARD Anne	ERD (Pays Basque)	Hasparren (CTP)	Suite à l'affectation de Maïté HIRIGOYEN à St Jean P. de Port
MAYAN Thierry	Bedous	Oloron (CTP)	Suite à l'affectation de Michel BEJON à Bedous
BERNET Jean-Laurent	Oloron (CTP)	Oloron – Poste Fixe	
DAUBIN Marinette	Arzacq	Orthez (CTP)	
CORTES Marie-Lyse	Pau Municipale	TG Pau (CTP)	Suite à l'affectation de Françoise Maury à Pau CH

Commentaires :

C'est le TPG qui décide des affectations dans le département des promus à contrôleur. Dans le principe, ces affectations sont seulement présentées à l'information de la CAP compétente; il n'y a donc pas de vote dessus. Pour autant le choix de la Direction Locale peut être modifié en cours de CAP car les affectations peuvent entraîner des chaînes de mutations en B comme en C qui, elles, sont soumises à l'avis des élus.

Ainsi, nous avons demandé que la collègue de la TG promue en B soit nommée à Pau CH plutôt qu'à Pau Municipale, permettant de satisfaire un autre agent (cf tableau des mutations en C).

Une permutation était aussi possible entre 2 collègues de St Etienne de Baïgorry et de St Jean Pied de Port. Les élus de la CGT auraient approuvé le mouvement si le TPG l'avait proposé; par ailleurs le collègue promu, actuellement à St Etienne de Baïgorry aurait accepté de rebouger bien qu'il vienne d'arriver dans ce dernier poste (au 1-06-08). Le TPG n'a pas souhaité faire le mouvement de permutation et la justification donnée ne nous est pas apparue scandaleuse compte tenu de la situation exceptionnelle connue. En effet, aucune mutation interne au département n'a pu se faire pendant

des années pour la Trésorerie de St Etienne de Baïgorry, au point qu'une demande de candidature a été déposée en 2007 pour qu'un agent y soit affecté sur emploi spécifique. Mais l'opération n'a pas été retenue par la Direction Générale. Finalement l'emploi a été pourvu au 1^{er} juin 2008 par le collègue aujourd'hui concerné, qui a postulé en début d'année 2008 alors qu'il était en fonction à la Redevance Bayonne. Parallèlement la collègue qui sollicite dorénavant St Etienne de Baïgorry, vient d'obtenir satisfaction, également au 1^{er} juin dernier, pour la trésorerie de St Jean Pied de Port qu'elle espérait obtenir depuis plusieurs années. Il est parfois des attitudes personnelles, calculées ou pas, qui nous dépassent un peu! Nous n'en dirons pas plus.

Au-delà de ce cas particulier débattu en séance, les élus de la CGT ont noté avec satisfaction qu'une issue positive avait été trouvée en faveur de contrôleurs pour lesquels ils étaient fréquemment intervenus; ils ont aussi insisté sur l'urgence à muter des collègues en poste à Saint Palais et à la Paierie.

Au final, 6 collègues restent dans l'attente d'une mutation.

Les élu(e)s de la C.G.T. du département en B

[Contrôleurs Principaux (CP), Contrôleurs cl. 1 et 2- (C1)(C2)]

- CP Joanes LACO - ERD Bayonne- (voir affectation mensuelle des ERD sur Magellan, site local de l'Administration.)
- CP Anne GUITTARD - ERD Bayonne- (voir affectation mensuelle des ERD sur Magellan, site local de l'Administration.)
- C1 Josiane POZO-CORNU – TG – 05-59-82-24-56
- C1 Christian MANCHO – TG – 05-59-82-24-58
- C1 Aline HOURQUEIG LABAT- ERD Pau (voir affectation mensuelle des ERD sur Magellan, site local de l'Administration.)
- C1 Joëlle ETCHEVERRIGARAY- Anglet – 05-59-58-28-92
- C2 Eric MANRY- TP Pau- 05-59-82-22-62
- C2 Marielle SARRAUTE - Bassin de Lacq- 05-59-60-33-87.

CAP Locale des AA/AAP

Dans cette CAP, la direction locale a finalement proposé le mouvement suivant pour les agents de catégorie C :

Nom:	Vient de :	Affecté(e) au 01/12/08 :	Observations :
FONCILLAS Patrick	Bayonne Municipale (CTP)	Bayonne Municipale- Poste Fixe	Sur emploi libéré par Françoise FIGONI
SALLABERRY Grégory	Hendaye	Anglet	
FONTAN-SALLABERRY Jean-Louis	Biarritz (agent enquêteur)	Bayonne (agent enquêteur) (CTP)	<u>Au 1^{er} janvier 2009</u>
MURAIL Renée	Pau CH	Pau Municipale (CTP)	Mutation obtenue en cours de CAP

Commentaires :

Les nominations par liste d'aptitude ont peu impacté les mouvements possibles en C. Les élus ont toutefois proposé et obtenu de nommer un futur contrôleur à Pau CH plutôt qu'à Pau Municipale pour permettre la mutation de Mme MURAIL.

Nous constatons qu'une suite favorable a été donnée à un collègue de la côte pour lequel nous étions intervenus lors des précédentes CAP.

Enfin il est à noter qu'une demande de mutation effectuée par un collègue de Biarritz s'inscrit d'ores et déjà dans la perspective du transfert d'une partie de l'activité Recouvrement vers la TP de Bayonne.

Seuls 3 agents souhaitant changer de postes, pour lesquels des solutions n'ont pu être dégagées, restent inscrits sur les tableaux.

Les élu(e)s de la C.G.T. du département en C

(AAP1 - AAP2 - AA1)

- AAP1- Joël RAVASSON- ERD Pau- (voir affectation mensuelle des ERD sur Magellan, site local de l'Administration.)
- AAP1- Marie- Hélène BURGUEZ- Lembeye- 05-59-68-10-43 (à partir du 01 / 12 / 2008)
- AAP2- Jean Marc MIGUELGORRY – Biarritz – 05-59-24-21-66
- AAP2- Renée MURAIL- Pau CH – 05-59-84-35-80
- AA1- Cécile SCARAMUZZINO- Orthez – 05-59-69-09-52
- AA1- Ugur OSTURK- TP Pau - 05-59-82-22-64.